



20 JANVIER
2020

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Bibliothèques et social : rôles et enjeux

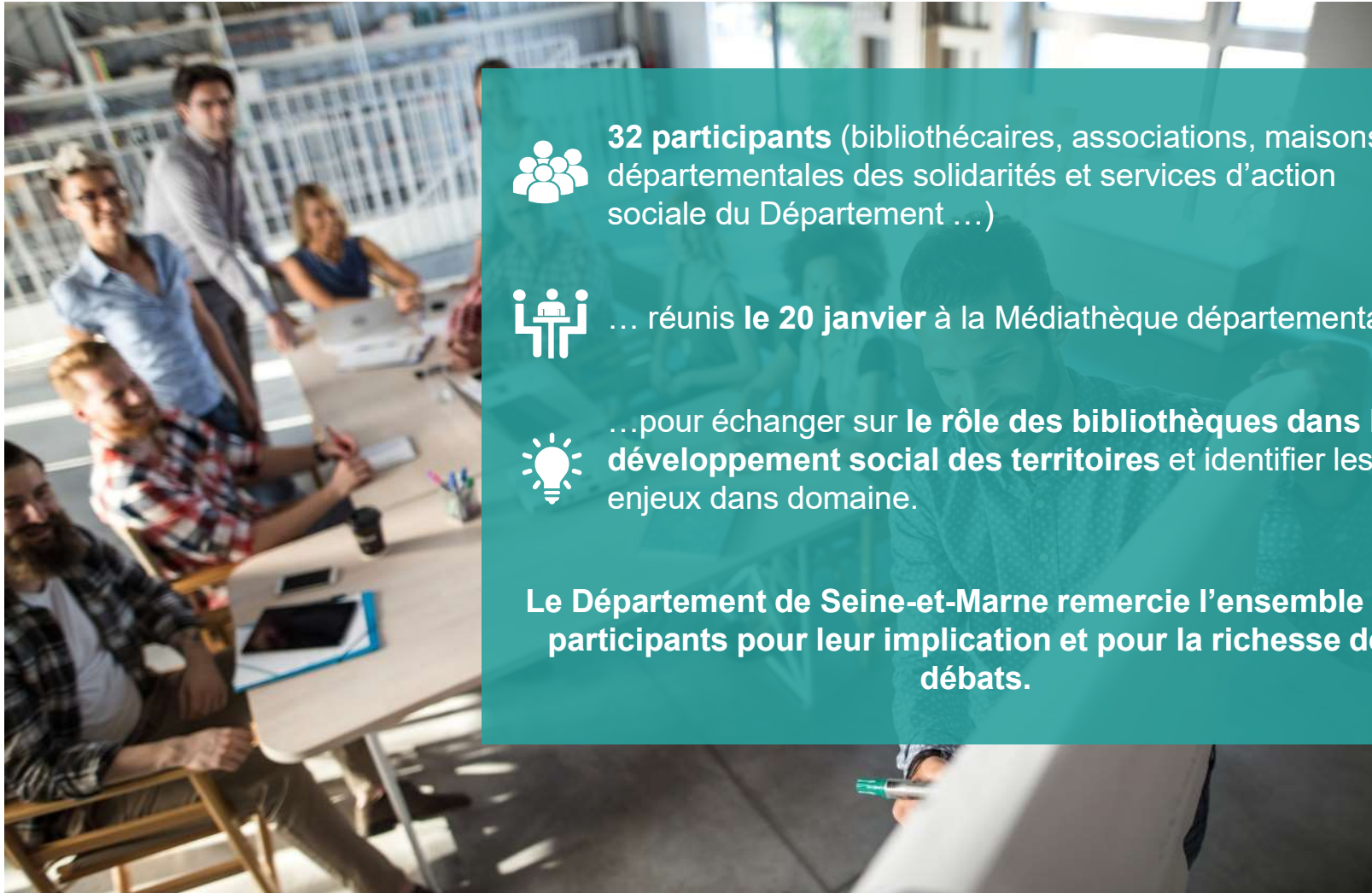


by **KPMG**





« BIBLIOTHÈQUES ET SOCIAL : RÔLE ET ENJEUX » BILAN DE L'ATELIER



32 participants (bibliothécaires, associations, maisons départementales des solidarités et services d'action sociale du Département ...)



... réunis **le 20 janvier** à la Médiathèque départementale...



...pour échanger sur **le rôle des bibliothèques dans le développement social des territoires** et identifier les enjeux dans domaine.

Le Département de Seine-et-Marne remercie l'ensemble des participants pour leur implication et pour la richesse des débats.



« BIBLIOTHÈQUES ET SOCIAL : RÔLE ET ENJEUX »

COMPTE RENDU DES ÉCHANGES



Le rôle des bibliothèques. *Quel est votre regard sur le rôle des bibliothèques territoriales dans le développement social des territoires et sur les enjeux dans ce domaine ?*

- La bibliothèque, un lieu ouvert à tous les publics sans condition et sans discrimination. Un lieu de mixité, d'inclusion, où différents publics se rencontrent. Un lieu où le lien social se crée.
 - Pour jouer pleinement ce rôle, les participants soulèvent toutefois des enjeux d'accessibilité des bibliothèques : des freins liés aux tarifs, à l'accessibilité physique, au défaut d'information (« les familles ne savent pas toujours que c'est gratuit »), aux problèmes de transport (« pourquoi ne pas organiser un ramassage » notent certains) ... mais aussi des barrières socio-culturelles. Il est rappelé que l'accès à la culture est un droit, or la bibliothèque est parfois un lieu sacralisé, où l'on n'ose pas aller et où l'on n'est pas toujours bien reçu (« refus d'inscrire des enfants sans domicile fixe »). « La culture n'est souvent pas la préoccupation principale des personnes que l'on accompagne » notent certains.
 - Différentes pistes sont alors mises en avant :
 - L'adaptation des bibliothèques aux publics : une capacité d'adaptation à différents publics et univers qui nécessite d'être formée (notamment publics en difficultés, primo-arrivants...), l'accessibilité des bibliothèques aux personnes en situation de handicap et la proposition de rencontres (artistes, écrivains...) permettant à tous les publics de se rencontrer et ainsi de modifier le regard sur le handicap...
 - L'importance de l'accueil et de l'aménagement pour que les bibliothèques soient des lieux conviviaux et accueillants.
 - L'adaptation des collections : par exemple le développement des collections en langues étrangères pour les personnes qui ne parlent pas le français.
 - La participation des publics : « il ne s'agit pas de faire 'pour', mais de faire 'avec' » et donc de rendre les publics acteurs.



- Les actions hors les murs (« Le public ne va pas vers les bibliothèques, mais les bibliothèques ne vont pas toujours non plus vers le public », « il faut amener le livre aux publics ») et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux et les associations, qui peuvent jouer le rôle de médiateur entre les bibliothèques et leurs publics. À cet égard, les participants partagent l'expérience positive de Nemours, avec la création d'un réseau de partenaires dans le cadre du dispositif Premières Pages autour d'un projet de « bibliothèque à ciel ouvert » ayant permis de toucher des familles et des publics éloignés du livre.
- **Un rôle d'accès à la connaissance et à la culture et d'éveil de la curiosité.** De par la richesse de leurs fonds, les bibliothèques sont des lieux d'accès à la connaissance, d'ouverture à « de nouveaux mondes » et d'interconnaissance. Elles sont des endroits où l'on approche parfois pour la première fois le monde du livre, de la lecture et de l'écrit.
 - À ce titre, elles sont parfois aussi des lieux d'apprentissage, pour donner accès à l'écrit et à la lecture. Les participants notent par exemple le succès des cours (de FLE notamment) qui seraient à développer en bibliothèque. Les bibliothèques sont un lieu de l'écrit contribuant à l'alphabétisation et remplissant une mission de lutte et de prévention de l'illettrisme,
 - Elles peuvent également être un lieu de création. Les participants notent à ce titre comment un atelier de pratiques artistiques et créatives en bibliothèque a permis à des personnes en recherche d'emploi de retrouver dignité et confiance en eux par le biais d'artistes (exemple de la permanence Artistique et Culturelle de la Compagnie « Toujours après Minuit » dans le Pays de Nemours et Gatinais Val de Loing),
- **Un lieu d'expression et de médiation.** Un lieu d'expression des besoins de la population : ce rôle implique de former les bibliothécaires à l'écoute active pour qu'ils puissent faire remonter les besoins de la population et pour qu'ils puissent monter des projets en réponse à ces besoins (par ex. des actions de soutien à la parentalité).
- **La bibliothèque comme lieu ressource pour les professionnels du travail social.** « En tant que professionnel, je trouve aussi des ressources en bibliothèque ».
- En conclusion, certains relèvent que la bibliothèque est un lieu où beaucoup de choses se jouent, mais où le livre doit garder toute sa place. La différenciation des espaces peut alors permettre aux bibliothèques de concilier les différents usages et les différents rôles qu'elles remplissent (social et culturel, lieu d'étude et de sociabilité)



Le partenariat entre bibliothèques et acteurs sociaux. Quelles conditions doivent être réunies selon vous pour construire un partenariat efficient entre ces acteurs ?

- Une plus grande interconnaissance des acteurs, qui doivent prendre conscience de l'intérêt commun qu'ils ont à travailler ensemble et mieux appréhender leurs missions et leurs univers professionnels respectifs pour pouvoir acquérir un langage commun et travailler ensemble. Pour cela, il est nécessaire d'avoir « un espace temps » pour se rencontrer : les formations interprofessionnelles ont à cet égard un intérêt certain, de même que les temps d'échanges de pratiques autour d'une thématique commune par exemple.
- La co-construction des projets. « Lorsque le projet vient d'ailleurs, lorsqu'il n'a pas été co-construit, il est parfois difficilement accepté. ». Les participants insistent sur la co-construction avec les partenaires, mais aussi avec les publics, et sur la nécessité d'être ouvert aux propositions venues d'associations (par ex. projet Planning familial en bibliothèque).
- Un cadre facilitateur pour développer des projets. Il est parfois difficile de commencer un projet. Le fait de disposer d'un cadre, de s'insérer dans un dispositif peut alors être facilitateur.
 - Par exemple, dans le Pays de Nemours, le dispositif Premières Pages a été le point de départ du partenariat entre les acteurs du territoire autour du projet de la bibliothèque à ciel ouvert. Le maillage partenarial s'est poursuivi lorsque le dispositif s'est arrêté, mais Premières Pages a bien été le déclencheur.
- Un portage de la part des décideurs. « Il faut avoir des directeurs et des élus favorables aux actions transversales » relèvent les participants, « cela prend du temps, coûte de l'argent et est parfois vu comme étant en dehors de nos missions ». L'importance de l'évaluation et du compte-rendu est alors mis en avant : « il faut réaliser des bilans quantitatifs et qualitatifs des projets, cela permet de convaincre ».



Le rôle de la Médiathèque départementale. *Comment la Médiathèque départementale peut-elle utilement vous accompagner dans ce domaine?*

- **Un rôle de facilitateur, pour provoquer la rencontre entre bibliothèques et acteurs sociaux.** Spontanément, bibliothèques et acteurs sociaux d'un même territoire ne travaillent pas toujours ensemble.
 - La Médiathèque départementale pourrait alors jouer un rôle de médiateur en proposant des dispositifs, sous forme d'appels à projets par exemple, permettant de faciliter l'émergence de projets communs entre ces acteurs.
 - Elle pourrait également donner à voir des exemples concrets, mettre en avant ce qui a marché. Ou encore proposer des formations sur les territoires, créer des occasions de rencontres entre acteurs (par ex. autour de colloques thématiques sur des enjeux communs).
 - Enfin, il est attendu de la Médiathèque départementale qu'elle joue un rôle d'intermédiaire pour faire connaître les dispositifs existants de soutien et de financement des projets des acteurs (ex. dispositifs DRAC ou Région).
- **L'ouverture des collections et des services de la Médiathèque départementale aux acteurs sociaux ?**
 - Certains acteurs bénéficient aujourd'hui de l'accès aux collections de la Médiathèque (ex. centre pénitentiaire, centre hospitalier) : acteurs sociaux et Médiathèque départementale sont ainsi dans certains cas des partenaires directs.
 - Si l'intérêt de ces partenariats est relevé, l'ouverture plus large des collections aux acteurs sociaux n'est pas sans soulever de questions sur le positionnement de la Médiathèque départementale : ne risque-t-on pas de mettre les bibliothèques de territoire de côté ? Les bibliothèques de territoire ne sont-elles pas les premiers partenaires des acteurs sociaux ?
 - L'ouverture plus large de l'offre de formation de la Médiathèque départementale pourrait en revanche être envisagée.
- **Un rôle de communication et de sensibilisation,** pour que les décideurs (techniciens, élus), mais aussi les publics, prennent conscience de ce qu'est une bibliothèque et de son rôle pour un territoire et ses habitants.



CONTACTS

Médiathèque départementale



mediatheque@departement77.fr



01.60.56.95.00

Public DG – ENEIS by KPMG



contact@publicdg.fr



01 30 98 43 38